



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANACE - SÉNÉGAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Du 20 octobre 2018

Modifié le 29-11-2018 p3 (version fichier V3)

La réunion a débuté à 14H30 sous la présidence de M. Marc Zablotski.

Présents:

Zablotski Marc, Zablotski Christine, Prestaut Isabelle, Dionnet Sylvain, Courty Bernadette, Guignon Christiane, Lelong Patrice, Maillier Loic, Maillier Florence, Aygalin Martine

Points abordés :

- 1) Forage de Suelle
- 2) Soirée Kassoumaï78 du 12 mai 2018
- 3) Site internet
- 4) Reconnaissance de l'association au Sénégal
- 5) Sadibou
- 6) Travaux de la mission scolaire
- 7) Travaux de la mission santé
- 8) Travaux de la mission travaux
- 9) Points divers

1) Forage de Suelle

Il n'y a pas d'eau car l'électricité n'a pas été payée. M. Pascal Provendier (groupe Suez) va faire un virement de la somme due à Kassoumaï78. Lors de son voyage en Casamance en novembre, Mme Courty se rendra à la Sénélec avec le justificatif pour leur donner en espèces la somme exigée.

2) Soirée Kassoumaï78 du 12 mai 2018

La soirée très sympathique a réuni entre autres de nombreux ressortissants sénégalais. Le prix de l'entrée comprenant un repas facturé à 12,5 € était de 20€. Pour cette manifestation, Kassoumaï78 a reçu une subvention de 2000€ de l'YCID. Le bénéfice total subvention comprise a été de 1995€. Les comptes seront mis au propre.

On s'est posé la question de savoir pourquoi le bénéfice n'était pas supérieur compte tenu de la subvention.

Différentes explications ont été données : prix du repas peut-être un peu élevé par rapport au prix de l'entrée, frais annexes, réservations non honorées (35 repas commandés en trop), une partie des boissons restante (les sénégalais consomment très peu, le bar n'est peut-être pas suffisamment accessible).

En conclusion, il faut savoir avec quel objectif on réalise la soirée.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

SIRET 533 304 747 00017

N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumaï78.org



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

3) Site internet

Le site a été piraté deux fois. La 1^{ère} fois il a été remis à jour après rachat d'un thème et réinstallation des éléments. Actuellement le site est de nouveau inopérant car l'hébergeur OVH a coupé les accès pour cause de phishing.

Plusieurs solutions ont été envisagées.

En conclusion, il a été décidé de donner la création du site à un professionnel. Christine Zablotzki qui s'occupait précédemment du site va s'occuper de la démarche. Un cahier des charges indiquant toutes les fonctionnalités dont on a besoin (page d'accueil, menus, photos, vidéos, possibilité de réservation, paiement par paypal...) va permettre d'obtenir une proposition chiffrée quant à la création du site.

En ce qui concerne la maintenance, il est important qu'en cas de dysfonctionnement, le site soit débloqué rapidement peut-être moyennant finance (suivi à voir avec le professionnel).

Pour que le site vive, il faut deux personnes responsables : une connaissant WordPress pour la partie technique et une pour la partie communication (récupération des différentes informations et validation par le comité directeur ou par les responsables de mission suivant le sujet).

Il a été demandé qu'un espace mémoire de stockage soit disponible pour les informations de gros volume (ex : projet Lueur d'Espoir 22Go).

4 Reconnaissance de l'association au Sénégal

En février 2018, Marc Zablotzki, Bernadette Courty et Martine Aygalin sont allés signer à la gendarmerie de Bignona pour entériner la demande de reconnaissance. Récemment par l'intermédiaire de Sadibou qui a rencontré l'adjoint au sous préfet, nous avons été informés du nouveau motif de refus.

Les nouvelles demandes sont :

Liste des membres de l'assemblée 2017 avec leur signature, le PV d'AG signé, la photocopie d'identité légalisée du président, de la trésorière et de la secrétaire ainsi qu'un extrait de leur casier judiciaire, la liste des membres du bureau renseignée et signée.

Il a été également demandé de modifier dans les statuts « communauté rurale de Suelle » (sera fait lors d'une prochaine mise à jour).

5 Sadibou

Sadibou a beaucoup de problèmes à Baïla suite aux bruits infondés et faux que Malick Coly fait courir sur l'association et le chef du village de Baïla. Marc Zablotzki a rédigé un courrier à l'UDB France pour rétablir la vérité.

Rem : des différends éventuels pourraient être difficiles à régler compte tenu que Sadibou est représentant de Kassoumaï78 mais aussi président de l'UDB.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

SIRET 533 304 747 0017

N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumaï78.org



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

6 Travaux de la mission scolaire (Florence maillier)

Les commandes ont été relancées. La mission scolaire compte maintenant 7 personnes qui se sont penchées sur la recherche de financements :

- projet d'installer des « petites boites » chez les commerçants de Houdan au profit de Kassoumaï78 (mission scolaire). Le principe est identique à celui des pièces jaunes. L'opération aura lieu en mars 2019.
- Françoise Tétart a rencontré l'association « solidarité NDEM » qui lui a parlé de la société TerraCycle qui s'occupe entre autre de recycler, selon une liste bien précise, des matériels scolaires usagers (stylos ...). Cette opération est menée dans les écoles. 20kg matériel recyclé-→ 20 euros.
- concert du 27 octobre à la ferme Deschamps au profit des missions scolaire et développement durable et à l'initiative d'un professeur des écoles.
- Le MOMO Poker tour aura lieu le 3 février 2019 à Houdan, lieu souhaité par les commerçants de Houdan qui fournissent les lots. Patrice Lelong et Florence Maillier gèrent la rencontre avec les commerçants, la logistique de la manifestation et la recherche de lots dont 1 ou 2 attractifs. Bernadette Courty s'est proposée de fournir des lots publicitaires.

Point sur les comptes : on a reçu 6500€ de la CCPH correspondant aux projets de la réserve parlementaire. 677 € reviennent à la mission scolaire et 100€ à la couture (inversion rectifiée) En ce qui concerne le projet Lueur d'Espoir, toutes les dépenses concernant la mission scolaire sont auto financées par le projet. L'avance de 644€ sera remboursée.

7 Travaux de la mission santé (Sylvain Dionnet)

Une formation de 8 membres de la mission santé est prévue dans le cadre de l'intervention sur les accidents afin de prodiguer les 1ers secours. Des pompiers pourraient également être contactés à titre privé. Ensuite, l'idée est de former les personnels de santé au Sénégal.

La mission santé fait également de la sensibilisation à la mobilité réduite. Elle a prévu d'envoyer des fauteuils roulants sur place. L'acheminement pourrait être fait par container. Loic Maillier propose de joindre ce matériel à celui prévu pour l'université de Ziguinchor. A priori, une partie des frais serait prise en charge par l'YCID (environ 25%). La date de mise à disposition du matériel à Ziguinchor est fin janvier.(date remise en question depuis la réunion car voyage Loic Maillier reporté)

Rem : selon Christiane Guignon, une nouvelle case de santé et une école devraient voir le jour à Diogol.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN
SIRET 533 304 747 0017
N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumaï78.org



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

8) Travaux de la mission travaux (Loïc Maillier, Martine Aygalin)

- Villages de la commune de Suelle

Suite au déplacement en août de Sadibou et Moussa Gassama dans les villages, nous avons reçu les fiches de maintenance solaire des différents systèmes sauf celles de Diongol et Ngoniam.

Nous avons commandé en avril, à un artisan de Ziguinchor, la réalisation d'un panneau à implanter sur le site de Niankitte. Nous n'avons toujours pas de nouvelles.

Nous avons rencontré Marc Rycroft quant à la suite à donner aux projets sur la Commune de Suelle. Il a démarché les communes partenaires de la CCPH pour savoir si elles étaient prêtes à se réengager. Nous devons les rencontrer d'ici la fin de l'année afin de leur présenter les travaux de l'association, la manière dont on monte un projet. Il nous serait également intéressant de connaître, si réengagement il y a, le montant pouvant y être consacré.

Suite à ces rencontres et compte tenu du fait que nous n'avons pas forcément de liste de projets en réserve, nous demanderons les besoins aux villages de la Commune de Suelle lors de notre déplacement en Casamance en janvier et ferons ensuite établir des devis. Le dossier de demande de subvention serait déposé en 2019 avec une réalisation des projets pour 2020. Les financements de l'YCID devraient changer : de l'ordre de 70%.

Villages susceptibles de se rengager à court ou moyen terme :

Bourdonné, Bazainville, Gresse, Dammartin, Condé sur Vesgres, Boissets, Longnes, Richebourg, Tacoignières, Orgerus, Rosay.

Rem : - Bernadette Courty doit établir une facture à l'intention de Bazainville pour le reliquat concernant la rénovation des puits.

- Il reste à voir, lors d'une prochaine réunion avec la mission santé, les points sur les travaux mentionnés dans leur compte rendu de mission.

- Projet Lueur d'Espoir

- **La première phase du projet est terminée.** Le dossier a été donné à l'YCID et à la CCPH dont on doit recevoir respectivement 4800€ (solde) et 11000€. La contribution des étudiants au voyage était de 550€ au lieu de 350€ après finalisation des comptes. Ils auront la possibilité s'ils le veulent de laisser la différence à l'association (compte projets jeunes).

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN
SIRET 533 304 747 0017
N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumaï78.org



KASSOUMAI 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

- Le projet Lueur d'Espoir 2^{ème} phase va intégrer le **projet d'électrification du complexe de santé de Balandine (dossier prévu pour 2019)**. Il faut vérifier que Balandine ne va pas bénéficier à court terme du programme national d'électrification (par le réseau Sénélec ou par SHS). Il faut vérifier également si le pompage solaire fonctionne toujours. La maternité n'est pas électrifiée mais le poste de santé a bénéficié d'un système solaire installé par une ONG espagnole.

Lors de notre déplacement en janvier, nous nous renseignerons sur la date d'intervention de cette ONG. Il est important également de savoir à qui appartiennent les installations solaires pour leur demander le droit de les modifier.

Mme Guignon a besoin rapidement de devis pour présenter à la mairie de Condé sur Vesgres. La mission travaux va lui fournir des exemples. Le coût devrait se situer entre 10000 et 20000€.

- La partie importante de la 2^{ème} phase du projet concerne **l'électrification par centrale photovoltaïque des 3 villages du Nord** de la Commune de Suelle. Les différentes étapes permettant au projet d'aboutir sont :

- L'accord de l'ASER (agence sénégalaise d'électrification rurale)

Elle a besoin du dossier de la 1^{ère} phase du projet, des statuts et d'une présentation des activités de l'association de l'association (principalement les installations photovoltaïques).

Elle veut aussi savoir comment va être assuré le suivi des installations. Ceci est précisé dans l'expertise (mise en place d'un GIE).

Elle donnera son accord ensuite.

- L'obtention de devis de 3 entreprises différentes dont une proposée par Joseph Diatta, Solène et Faye.
- l'obtention des financements. Les différentes personnes ou organismes que nous envisageons de solliciter sont :

- le président de l'électricité de la région Hauts de Seine (mairie de Chaville aussi). Lors du retour du projet à l'IUT, il avait proposé de financer le projet à une hauteur assez importante. Nous attendons une date de rencontre.

- L'YCID et la CCPH
- l'AFD (agence française de développement)
- La SICAE
- la Diaspora sénégalaise

Nous aimerions bien avoir des réponses pour fin 2018.

- Partenariat universités de Ziguinchor et Paris Nanterre.

Ce projet a vu le jour en février 2018 lors d'une rencontre à Ziguinchor. Il s'agirait entre autre de former des jeunes sénégalais en France pour qu'ils puissent intervenir ensuite en Casamance.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

SIRET 533 304 747 00017

N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumai78.org



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

Loic Maillier va devoir créer une association pour pouvoir bénéficier de financements des Hauts de Seine.

9) Points divers

- dossier Houdan sur les décortiqueuses à l'étude à l'YCID
- dans le but d'obtenir des financements pour de futurs projets, proposer à Bernard Le Goaziou de démarcher les entreprises locales
- prochains départs en Casamance : Bernadette Courty et Gérard Courtelle du 16 à fin novembre, mission scolaire à partir du 23 février (vacances scolaires), Bernard Le Goaziou et Marc Zablotzki du 17 au 29 janvier, Martine Aygalin du 7 janvier au 15 février, mission santé à partir du 22 mars (à confirmer).

Fin de la séance: 17H

Président
Marc Zablotzki

Secrétaire
Martine Aygalin

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN
SIRET 533 304 747 0017
N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumai78.org